



Caf: dossier en court de traitement depuis des mois

Par **Dede83500**, le **02/11/2019 à 17:58**

Bonjour, le problème est un peu long donc bon courage à ceux qui iront au bout... voilà en 2016 et 2017 j'habitais à Marseille où je recevais un montant de prime d'activité, en août 2017 je retourne dans le var(en faisant le changement d'adresse) pour m'installer avec mon nouveau chéri et nous décidons de demander la prime d'activité pour lui car je n'avais plus de travail à ce moment là, donc je "m'enregistre" avec lui puisque nous vivions ensemble, le problème est que le dossier n'était toujours pas traité au bout de 6 mois et donc impossible d'actualiser quoi que ce soit, nous allons donc voir la caf qui nous fait remplir un autre dossier et pareil au bout de 6 mois toujours rien, et impossible d'actualiser notre situation, puis un jour je reçois un courrier de la caf qui me demande d'envoyer le remboursement d'un trop perçu que j'avais eu à Marseille, ce que je fait, j'envoie un chèque et 6 mois plus tard je reçois un nouveau courrier comme quoi je n'avais pas encore réglé ceci. Donc je les appelle pour leur dire que je l'ai bien envoyé mais que s'ils l'avaient perdu je pouvais en faire un autre mais on m'a dit non et qu'il y aurait un dossier de fait pour savoir où était ce chèque, j'ai rappelé la semaine d'après et on m'a dit qu'il n'y avait pas d'avancé et qu'il fallait attendre et depuis plus de 6 mois je n'ai pas de nouvelle et nous ne pouvons toujours pas accéder à notre dossier qui est toujours "en cours de traitement ". Maintenant notre situation à un peu changé car nous sommes propriétaires et mariés mais nous n'avons pas de gros revenus (environ 1000 euros chacun) là où je m'inquiète c est pour le jour où nous auront un enfant ou deux et pour le droit aux allocations ou aux déductions des frais de garde. Comment ça se passera Alors?

Merci pour vos éventuelles réponses

Par **Visiteur**, le **02/11/2019 à 18:47**

Bonjour

Il vous faut obtenir une réponse sur l'état actuel de votre dossier.

Saisissez le médiateur de la caf de votre problème.

Si besoin, faites vous aider

<https://aadac.org/>